

# **SOCIETE D'HISTOIRE DU CHATELET-EN-BRIE**

-----

## **PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 16 FÉVRIER 2019**

Les membres de la SOCIETE D'HISTOIRE du CHATELET-EN-BRIE se sont réunis le Samedi 16 Février 2019 à 18 h. Salle Robillard au Châtelet-en-Brie sur convocation individuelle faite par le bureau ( Annexe I ).

Il a été dressé une feuille de présence signée par les membres présents ou représentés.

Monsieur Jean-Claude RADIGON préside l'assemblée en qualité de Président sortant.

Madame Dominique BŒUF et madame Marcelle BREUILLÉ remplissent le rôle de scrutateurs.

Monsieur le Président constate que 29 membres sont présents et 12 représentés sur les 47 inscrits comprenant la totalité des membres de l'association.

Le Président remercie les membres présents de leur participation à cette 24<sup>e</sup> assemblée générale, prouvant ainsi l'intérêt qu'ils portent à l'association.

Il déclare que le quorum étant atteint, l'assemblée est légalement constituée pour délibérer valablement.

Le Président ouvre la réunion à 18h15. Il rend alors hommage aux deux membres de la SHCB disparus au cours de cette année :

Jean-Claude BONNET le 2 mai 2018 ;

Josette NOYAU le 15 septembre 2018.

Le Président propose à l'assemblée de respecter une minute de silence à la mémoire de ces quatre membres de la SHCB.

Le Président dépose ensuite sur le bureau :

- Copie de la lettre adressée à chacun des membres,
- La feuille de présence de l'assemblée.
- Le rapport moral du Président de l'association et compte-rendu d'activités,
- Le rapport financier au **31 Décembre 2018**
- Le compte-rendu des rapporteurs aux comptes.

Le Président rappelle que les membres du bureau de l'association se réunissent en assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) ***Rapport moral du Président de l'association et compte-rendu d'activités, bilan financier,***
- 2) ***Compte-rendu des rapporteurs aux comptes,***
- 3) ***Fixation du montant minimum de la cotisation pour l'année 2018,***
- 4) ***Projets et programme d'activités pour cette année,***
- 5) ***Election du nouveau bureau.***

## **RAPPORT MORAL du PRÉSIDENT de l'Association et COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS.**

Le président se fait l'interprète des vifs remerciements de Christiane Bonnet pour l'acquisition d'une jardinière en marbre posée sur la tombe de Jean-Claude grâce, en partie, aux dons des amis bénévoles de l'association. Il précise en outre que les ennuis de santé, maladies, interventions chirurgicales ont perturbé la cohésion et le moral du groupe de travail.

Le président accueille ensuite les nouveaux membres actifs :

- SEMPER Isabelle
- LAFORET Vanessa
- BOUCHENY Maurice
- ATZORI Raphaël

Les trois premiers seront actifs au sein du groupe « archives communales », la seconde et le quatrième rejoindront le groupe « histoire ».

Le président signale ensuite la présence à cette assemblée générale de Didier DERIGNY, croisé à l'exposition organisée par l'association "mémoires de Blandy", avec lequel nous avons beaucoup échangé et échangerons encore. Merci à Michel Porta, président de cette société amie d'avoir invité la SHCB77.

Le président donne la parole à Monsieur Jacky BREUILLÉ pour la lecture du rapport d'activités ( annexe II).

***Ce rapport est adopté à l'unanimité.***

### **BILAN FINANCIER**

Le Président donne la parole à Monsieur Jean-Jacques PIPAUD, Trésorier, pour lecture du rapport financier. (Annexe III).

Monsieur Jean-Jacques PIPAUD donne lecture de son rapport :

- Total des dépenses.....	2234,37 €
- Total des recettes .....	3088,68 €
Report bancaire.....	6205,88 €
Soit un résultat positif de .....	854,31 €
- Solde comptable .....	7060,19 €
- Solde de banque .....	7060,19 €

-  
***Ces deux rapports sont adoptés séparément et à l'unanimité.***

## **COMPTE-RENDU DES RAPPORTEURS AUX COMPTES**

Madame Isabelle BECEL donne lecture de son rapport rédigé après le contrôle effectué le 2 février 2019.

Ce rapport ne révèle aucune anomalie comptable et fait apparaître un résultat positif de : 854,31 € et un solde de banque de : 7060,19 €.

Le Président remercie Monsieur Laurent REGNIER de sa présence et propose à l'assemblée l'adoption des comptes de l'exercice 2018.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

### **FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION POUR L'ANNÉE 2019**

Le Président précise que le montant du versement effectué par les adhérents est généralement supérieur à la cotisation prévue. Il propose de maintenir le montant de cette cotisation, pour 2019, à 10€ .

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

### **PROJETS ET PROGRAMME D'ACTIVITES POUR L'ANNÉE 2019**

Le Président donne à l'assemblée les informations suivantes :

L'impression du « gros livre » sur les rues et chemins du Châtelet sera effective en 2019. Un autre travail important de la part de Jean-Jacques Brisédou commencera à être préparé : l'histoire du Château des Dames.

La SHCB va réinstaller en mars au collège l'exposition sur la libération du village en août 1944.

Cette même exposition sera reprise à Sivry-Courty où sera commémoré le 75<sup>ème</sup> anniversaire de cet événement. Ce projet est porté par Claude Foucher, présent à cette assemblée et que salue le président.

Les journées du patrimoine en septembre 2019 verront la SHCB77 collaborer au projet de découverte du patrimoine par l'association « Pas à pas ».

### **ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU**

Le Président fait part de la liste des candidats inscrits pour le renouvellement du bureau, dont la candidature a été déposée avant le 29/01/2019.

**BREUILLÉ Jacky  
BRISEDON Jean-Jacques  
MARY André  
PIPAUD Jean-Jacques  
RADIGON Jean-Claude  
REFIN Jean-Michel  
PIILLEUL-MARY Patricia**

**Rapporteurs des comptes : Laurent REGNIER et Isabelle BECEL**

**Le Président déclare que le bureau compte 7 membres.**

Aucune demande de vote à bulletin secret n'est formulée.

*L'assemblée, à l'unanimité, réélit les membres du bureau (8) pour l'année 2019.*

*L'assemblée, à l'unanimité, réélit les Rapporteurs aux Comptes, **Monsieur Laurent REGNIER et Madame Isabelle BECEL.***

Monsieur Jean-Claude RADIGON indique que l'élection du bureau aura lieu le 19 février 2019 à 18 h.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h. .

les Scrutateurs

le Président

Dominique BŒUF

Marcelle BREUILLÉ

Jean-Claude RADIGON